

19 ET 20 OCTOBRE 2009 - LYON

2^{èmes} ateliers
nationaux de la

SOLIDARITÉ

Réseau Euroméditerranéen pour la protection des mineurs isolés

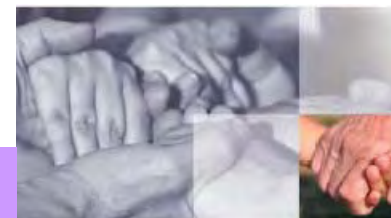
Quelle action? quels outils ?



Pierre OLMETA
Directeur des interventions sociales
Département de la Haute-Corse



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



UN PEU D'HISTOIRE

- en novembre 2002 à Marseille
- Première conférence euroméditerranéenne sur la protection des mineurs isolés,
- Initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA),

Plusieurs collectivités territoriales de l'espace euroméditerranéen

- réunies pour rechercher des solutions collectives. pour les mineurs isolés étrangers présents sur leurs territoires,



ACTE FONDATEUR

Création du Réseau euroméditerranéen pour la protection des mineurs isolés (REMI)

- Charte pour la protection des mineurs isolés.
- Séminaires (à Tanger et Avignon en 2003, à Bucarest, Lucca et Tanger en 2004, et de nouvelles collectivités ont progressivement rejoint le réseau.
- 2005 une phase plus concrète avec l'association REMI, dont l'Assemblée générale constitutive s'est tenue le 23 mars 2005.



Structure permanente

- Animation du réseau
- Coordination entre des différents partenaires
- Aide au montage de projets
- Mise en place de formation,
- Réponses individualisées et concertées entre les partenaires



- En cohérence avec la convention internationale des droits de l'enfant et autres conventions internationales (statut des réfugiés, criminalité droits de l'hommes....)
- Amélioration connaissance du phénomène des mineurs isolés



Actions du REMI pour 2009/2010

19 ET 20 OCTOBRE 2009 - LYON
2^{èmes} ateliers SOLIDARITÉ
nationaux de la

Atelier 21



Actions du REMI pour 2009/2010

- Mise en place et gestion d'un observatoire méditerranéen
- Edition des cahiers de l'observatoire
- Création d'un outil d'information à destination des membres du réseau
- Cycle de formation
- Création d'un centre de ressources
- Réflexion sur le statut des mineurs errants isolés



50000 mineurs étrangers isolés en Europe occidentale et orientale

Ils vivent :

- Clandestinité, situation irrégulière
- Approche quantitative difficile
- Prise en charge spécifique
- Manque de connaissance sur ce phénomène en perpétuelle évolution

- Pas de réponse adaptées
- Accompagnement et aide au retour
= de multiples questionnements
- - Problématique des mineurs isolés :
Plusieurs autorités et institutions différentes
- Protection de l'enfance
- Prévention de la délinquance
- Immigration et insertion



FACE A LA NOUVEAUTE, L'AMPLEUR ET LA SPECIFICITE

- Nécessité d'une collaboration transversale
- Mise en réseau permet la mutualisation des efforts pour bâtir une stratégie commune



L'OBSERVATOIRE

- Mise en place de :
 - Base documentaire sur les cadres législatifs des différents pays
 - Contexte économique et culturel des pays de départ
 - **Un outil de suivi individuel, adaptable aux cas particuliers**
 - **Un dénominateur commun définissant le mineur isolé**



- **Un fonds documentaire sur la question des MEI**
- **= grâce à cette coopération, une action de collecte, recoupement, comparaison et analyse des données**
- **Observation à différents échelons : départemental, régional, national et international**

- La coopération doit permettre la production d'outils statistiques et une culture de la protection de l'enfance partagée
- Les indicateurs communs au sein de l'observatoire, permettent une approche **qualitative** de la situation du mineur afin d'améliorer sa prise en charge et son accompagnement



Les premiers indicateurs travaillés par les Français

- Indicateurs de base
- Indicateurs concernant le parcours du jeune au pays
- Indicateurs concernant le mode de vie de l'enfant avant le départ
- L'origine de la migration, le parcours
- Motifs de la migration, motivation
- Actions mises en œuvre pour identifier l'enfant
- Actions mises en œuvre pour identifier l'enfant
Approfondissement des aspects liés à la diversité culturelle
- Type de réponse et/ou prise en charge envisagée



Pilotage de l'observatoire méditerranéen sur les mineurs errants isolés en Algérie

- Constitution d'une banque de données
- Recueil et échange entre les pays de la région
- Identification des itinéraires empruntés
- Définitions des profils des candidats à l'émigration clandestine
- Elaboration d'un répertoire des causes et effets du phénomène



Observatoire Maroc et Italie

- **Au Maroc** : mise en place d'un travail qui a été validé lors du comité exécutif du 23 juin dernier à Tanger
- **En Italie** : L'institut des innocents (région Toscane)
 - Précurseur
 - Donne une vue plus globales et déjà établie de ce que l'on peut développer avec ce type d'outils.

Travaux d'élaboration des premiers cahiers de l'observatoire du REMI

3 groupes à constituer:

- 1- Constitution du groupe de travail « expert » et multilatéral
- 2- Pilotage du groupe de travail
- 3- Production et diffusion des premiers « Cahiers de l'observatoire du REMI »

Groupe 1:

« expert » et multilatéral

- **Composition** : représentants qualifiés des différentes régions partenaires du REMI (PACA, H. Corse, CG 13 et 84, Tanger-Tétouan, Alger, Catalogne, Andalousie,...)
- **Missions** :
 - Définir les lignes directrices d'une recherche-action sur les MEI
 - Etablir un état des lieux des études, recherches et autres programmes développés sur la question des MEI et des sujets connexes (migrations, protection de l'enfance en danger, intégration, diversité,...) dans l'euro-méditerranée ;
 - Produire des éléments d'analyse et des préconisations en matière de politiques publiques liées à la protection de l'enfance à différents échelons territoriaux (national, régional et infra-régional)
 - ...

2. Pilotage du groupe de travail

- présidé par le bureau associatif du REMI)
- Planifier un calendrier de réunions du comité de pilotage
- Organiser et animer un groupe de travail continue en ligne (emails)



Production et diffusion des premiers « Cahiers de l'observatoire du REMI »

- Positionnement politique du REMI et ligne éditoriale
- Reportages, sujets transversaux, partenaires...
- Échéance à fin mars 2010
- Élaborer une stratégie d'exploitation et diffusion des résultats (version papier et en ligne, traductions,...)

Mise en place d'outils spécifiques : centre ressources

- Un site Internet,
- une newsletter réactualisée
- Echange, communication, information sont nécessaires pour une mise en place optimale de ces outils.
- Au service des acteurs de terrain, le REMI construit une dynamique **d'échanges d'expériences et de savoir-faire.**

Développer la formation des professionnels

- accompagner les acteurs de terrain,
- dynamique d'échanges d'expériences et de savoir-faire.



Objectif

- des formations adaptées à la problématique des mineurs isolés,
- capitaliser puis diffuser les bonnes pratiques dans le domaine de l'accueil, de la prise en charge et du suivi de ces mineurs.



Le public

- les personnels encadrant (éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, psychologues, membres du secteur associatif habilité par le Ministère de la Justice, les personnels Justice, les travailleurs dans les foyers de l'enfance...)
- au contact de mineurs errants isolés entre 12 et 17 ans.



Formation 2009-2010

- « **Pratiques multiculturelles dans le parcours d'intégration des populations vulnérables** »
- cinq journées thématiques,
- participation d'acteurs en provenance de différents pays européens, et de participants issus de l'autre rive de la méditerranée (Maghreb)
- **A Marseille, Florence et Avignon 1^{er} trimestre 2010**
- **La date limite d'inscription aux 3 modules est fixée au 31 décembre 2009**



Programme de formation 2009/2010

- **Atelier A** : Travaux sur les définitions attribuées à l'errance des mineurs ; Réflexions sur les origines et causes de ce phénomène
- **Atelier B** : Analyse comparée des cadres réglementaires de la protection de l'enfance ; analyse du rôle des acteurs ; témoignages.



- **Atelier C** : Les modes de prise en charge des mineurs isolés ; témoignages d'acteurs chargés de l'identification, l'accueil et l'accompagnement; possibilités/limites;
- **Atelier D** : Rencontre/débat avec des professionnels en situation. Visites de sites.
- **Atelier E** : Bilan des visites de la veille ; analyse des modes de prise en charge observés ; Témoignages de professionnels et débats.
- **Atelier F** : Travail sur le concept de « diversité culturelle » et essai de construction d'une définition commune.



- **Atelier G** : Echange de bonnes pratiques ; travaux sur les études de cas ; réflexion, débats. Atelier
- **Atelier H** : suite des présentations des études de cas.
- **Atelier I** : La coopération transnationale ; les partenariats et réseaux locaux, nationaux et transnationaux ; l'exemple du REMI ; les programmes de coopération décentralisée ; les programmes européens.
- **Atelier J** : Synthèse des travaux ; sélection des matériaux à diffuser et traduire ; organisation du groupe mail et du suivi post-formation. Evaluation finale.



Appel du 12 JUIN 2009

- Un statut spécifique pour les mineurs isolés permettant de bénéficier de l'ensemble **des droits de la convention internationale des droits de l'enfant**
- L'application de ce droit d'asile spécifique **aux mineurs errants isolés**

Déjà signé par :

■ **Paul GIACOBBI,**

**Député et Président du Conseil Général de la Haute
Corse**

■ **Michel VAUZELLE,**

**Député et Président du Conseil Régional Provence-
Alpes-Côte d'Azur,**

■ **Jean-Noël GUERINI,**

**Sénateur et Président du Conseil Général des
Bouches-du-Rhône,**



.....(suite)

■ Yves ACKERMANN,

Président du Conseil Général du Territoire de Belfort,

■ Bertrand DELANOË

Maire de Paris,

■ Claude HAUT

Sénateur et Président du Conseil Général de Vaucluse

■ Claude BARTOLONE,

Député et président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Appellez tous les acteurs

- **Politiques, institutionnels, associatifs, et l'ensemble de la société civile à signer cet appel à l'attention du gouvernement.**

Mise en place d'un projet de plate-forme d'insertion, d'intégration et de formation REMI

- Vocation : mobiliser l'ensemble des partenaires concernés par l'errance des mineurs
- Proposer des lieux, pour :
 - Projets de développement, de formation et d'insertion = pour les jeunes
 - Des lieux ressources sur la question des MEI pour professionnels et acteurs institutionnels des pays concernés



Projet de plate-forme d'insertion, d'intégration et de formation REMI

- Sensibiliser les enfants et les familles aux dangers de l'émigration et de l'exil
- Adapter et développer dans une logique pluridisciplinaire, des réponses à mettre en place dans un souci de prévention des départs que de préparation au retour des enfants
- Développement de l'accueil de jour



Projet de plate-forme d'insertion, d'intégration et de formation REMI

- La plate-forme est **identique** dans les objectifs communs partagés, et spécifique au territoire **d'implantation**
- Décliner le modèle commun
- Tenir compte des attentes et des besoins des acteurs locaux
- Coopération décentralisée

